



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E14347

VALABLE JUSQU'AU 06/07/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1990

Forme juridique : SARL

Capital : 68 602

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS

Siret : 380 013 722 00018

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 3222330

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 292579/121

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 292579/121

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : SARL LEROUX

7 RUE DE LA GARE
72110 NOGENT-LE-BERNARD

Téléphone : 02 43 29 33 32

Portable : 06 11 76 45 50

Site Internet : www.leroux-charpente.com

E-mail : leroux-compta@orange.fr

Responsabilité légale :

LEROUX STÉPHANE GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	23/06/2021
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	20/03/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	20/03/2024
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	20/03/2024
3162	Couverture en plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	20/03/2024
3172	Couverture en matériaux régionaux (Technicité confirmée) Mention RGE	20/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.